



## SOMMAIRE

- 1-  Édito
  - Palestine
- 2-  L'extrême droite
  - Projet de nouvelle loi sur l'immigration
- 3-  Mayotte : la "sous-France"
  - Saint-Brévin : 1200 en solidarité et contre les fabriques de la peur
  - 150<sup>ème</sup> cercle de silence
- 4-  Semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations à Saint-Nazaire
  - On se bat ensemble, on gagne ensemble
- 6-  Situation de tous les dangers
  - Brèves
- 7-  Brèves (suite)
- 8-  Carte blanche
  - Les routes de l'exil : Game over !
  - Enfermement d'enfants
  - Contacts



Photo © Ronaldo Schemidt / AFP

### Palestine

Dans la nuit du 26 au 27 février, des colons israéliens ont mené une attaque, largement qualifiée de pogrom par des ONG israéliennes, dans le village palestinien de Huwara, près de Naplouse en Cisjordanie occupée par Israël. Ces événements s'inscrivent dans le contexte d'une augmentation de la violence liée à l'occupation et à la colonisation. L'annexion de facto de la Cisjordanie est un des actes prioritaires de la coalition gouvernementale israélienne menée par Benjamin Netanyahu.

### Dérives autoritaires



Photo © Frédéric PETRY / AFP

Le mercredi 5 avril, devant l'Assemblée Nationale, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, devait s'expliquer sur sa "gestion du maintien de l'ordre" à Sainte-Soline lors de manifestations contre des "méga-bassines". Il s'est attaqué à la Ligue des Droits de l'Homme en prétendant "regarder" ses financements, la menaçant ainsi publiquement de lui retirer toute subvention publique.

Faudrait-il réserver ces subventions aux associations qui font acte d'allégeance à la politique gouvernementale et en exclure les contre-pouvoirs indispensables à la démocratie ?

Quelques jours plus tard, Elisabeth Borne, Première Ministre, pourtant interpellée par le président de la CNCDH, choqué par "les "déclarations du ministre de l'Intérieur", en rajoutait en dénonçant les "ambiguïtés face à l'islamisme radical" de la LDH et le fait qu'elle a "attaqué un arrêté interdisant le transport d'armes par destination à Sainte-Soline".

Patrick Baudouin son président s'est insurgé : "Nous accuser d'ambiguïté avec l'islamisme radical, c'est pire que tout."

Les propos de la Première Ministre confirment les menaces inscrites dans la loi sur le "séparatisme" du 24 août 2021. À ce jour, seul le régime de Vichy avait osé s'en prendre à la LDH ! Aujourd'hui encore, elle est un ferme rempart face à l'extrême droite et à la droite extrême. Bruno Retailleau ne s'y trompe pas qui surenchérit sur les déclarations ministérielles.

Le ministre de l'Intérieur, la Première Ministre, tout l'exécutif montrent une fois de plus leurs tendances autoritaires et illibérales. Le nombre de forces de l'ordre mobilisées à chaque manifestation ne cesse d'augmenter. Sous prétexte de la présence de "casseurs", des milliers de gendarmes, CRS et policiers sont présents lors des manifestations et agissent avec une violence rarement vue contre l'ensemble des manifestants. Ces violences sont documentées par les observateurs, en particulier de la LDH mais ce sont eux que le ministre de l'Intérieur dénonce.

Dans la situation de tous les dangers que nous connaissons, la LDH est un acteur essentiel de la mobilisation pour un monde de justice, d'égalité et de droits. Il est inconcevable que puisse être mise en cause sa légitimité. Ceux qui la menacent visent aussi les organisations qui défendent les droits humains fondamentaux, notamment les droits d'expression, d'association et de manifestation.

Le MRAP se tient à ses côtés dans ces combats contre toutes les formes de discriminations et de racisme. Nous continuerons d'agir contre ceux et celles qui veulent s'en prendre à la démocratie et gouverner par la peur.



Augustin GROSDOY

## Mobilisations contre le projet de Loi Asile Immigration à Saint-Nazaire

Début 2023 une loi "pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration" nous est annoncée.

"Contrôler", c'est sûr, expulser serait plus exact, "améliorer l'intégration", c'est à voir, en tous les cas selon les besoins du patronat.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin voudrait-il lui aussi entrer dans l'Histoire, avec un projet très simple dont il n'a pas caché le fond : "Rendre la vie impossible pour les étrangers...", en précisant qu'il voulait "être gentils avec les gentils et méchants avec les méchants" ?

Le Collectif UCIJ-région nazairienne s'est inscrit très vite dans les mobilisations impulsées au niveau national par le Collectif (ré-animé) et devenu "UCIJ 2023" pour exprimer notre rejet de cette loi.

Il a organisé une réunion publique le 1<sup>er</sup> mars pour un premier temps d'information et d'expression avec comme intervenant·es des militant·es MRAP et LDH. Ce projet de loi s'inscrit dans un long historique de lois réduisant peu à peu les droits des immigré·es (la 29<sup>ème</sup> depuis 1980). Son élaboration reprend les idées nauséabondes de l'extrême droite qui infusent de plus en plus dans la société. Nous aimons rappeler quelques appréciations d'institutions sur cette loi que je vous invite à lire sur les sites web du gisti, du Conseil d'État ou de la Défenseure des Droits.

Tout cela a été analysé et partagé avec une salle de 80 personnes. Ce qui est un franc succès.

Puis, le Collectif a appelé à une manifestation le samedi 4 mars, comme dans des dizaines de villes en France. Nous étions seulement 80 personnes. Il faut dire, pour tenter d'expliquer ce petit nombre, que nous étions, nous sommes, en pleine période de mobilisation "retraites" !

Nous avons d'ailleurs utilisé à profit ces manifestations « Retraites » pour communiquer à un plus grand nombre notre opposition à la loi Darmanin. Nous y avons distribué 5 000 tracts et déployé visiblement une banderole. L'accueil fut chaleureux. À ce jour, vu sa majorité politique, le gouvernement s'interroge encore sur sa stratégie pour faire passer cette loi. Le MRAP s'est investi assez largement dans le collectif UCIJ.

On continue, on ne lâche rien !



Marie Elisabeth ALLAIRE

## Du nécessaire combat contre l'extrême droite

Portés par leur score aux élections présidentielles et législatives, les partis et mouvements d'extrême-droite font preuve d'un activisme certain. Notre région n'est pas épargnée : à Callac et à Saint-Brévin pour s'opposer à l'accueil de migrants, à Nantes en taguant un squat, en caillassant les locaux de l'Association Santé Migrants Loire-Atlantique (ASAMLA) et en s'attaquant au spectacle "Fille ou garçon".

Le Rassemblement National se présente comme une alternative crédible dans un horizon politique qui manque de perspectives et où beaucoup de nos concitoyens se sentent oubliés, menacés de déclassement et méprisés par les "élites". Son souci de respectabilité ne doit pas faire oublier d'autres composantes comme Reconquête, Civitas, les groupuscules identitaires ni ses relais médiatiques. Leurs idées sécuritaires et stigmatisantes, banalisées, ont malheureusement pénétré les esprits et les politiques publiques. Il faut évidemment informer sur la doctrine ultra libérale de ces partis qui se sont toujours opposés aux droits des salariés comme en témoignent plusieurs votes des élus RN à l'Assemblée Nationale. Il faut déconstruire l'idée d'un peuple français mythique assiégé et menacé de disparition, présentée au détriment d'une analyse rigoureuse des réalités sociales. Il est nécessaire de dénoncer l'idéologie de la haine de l'autre et du bouc émissaire. Mais dans un contexte de crise sociale, politique, économique et environnementale profonde, il faut aussi faire des propositions pour les libertés, l'égalité des droits, l'accès aux droits et la solidarité.

C'est pour mener ce combat idéologique et culturel que s'est constitué à Nantes le Collectif de Lutte pour les droits et les libertés Ensemble Contre les idées et les actes des Extrêmes Droites (CLECED), composé de cinq associations et quatre syndicats : AFPS, Attac, FAL-Ligue de l'Enseignement, LDH, MRAP, CGT, FSU, SAF, Solidaires. Ses objectifs sont de repérer et combattre les idées et actes des extrêmes droites en informant sur le caractère trompeur de leurs programmes et en promouvant les échanges de proximité, les actions communes et l'éducation populaire.

Cette vigilance est indispensable si nous voulons maintenir la démocratie sans nous tromper d'adversaires.



François LEVENT

## Droit de vote des étrangers

La « Lettre de la citoyenneté » est une publication de l'ASECA (Collectif d'Amiens) qui défend depuis 30 ans le droit de vote des étrangers aux élections locales. Les personnes concernées sont les étrangers non européens résidant en France. Pour les Européens membres de l'UE, le traité de Maastricht (1993) a donné le droit de vote aux élections locales et européennes.

Tous les 2 ans environ (la périodicité est variable), la Lettre de la citoyenneté réalise un sondage qui demande aux Français s'ils sont favorables ou opposés au droit de vote des étrangers aux élections locales. Le dernier sondage (le 24e) a eu lieu en février 2023. La réponse est intéressante. Les Français ont répondu Favorable à 68 %, Opposé à 32 %. Il y a 29 ans, en 1994 lors du 1er sondage, les résultats étaient à peu près inverses : Favorable 32 %, Opposé(e) 63 %. En 29 ans, le pourcentage des Français favorables est donc passé de 32 % à 68 %. Les opinions des Français concernant les étrangers ne sont pas toujours aussi positives mais le résultat de ce sondage est réconfortant.

Voici le texte de la question posée pour réaliser le sondage : "Personnellement, seriez-vous très favorable, assez favorable, assez opposé ou très opposé à ce que les étrangers vivant en France aient le droit de vote à toutes les élections locales, c'est-à-dire municipales, départementales et régionales ?"

➤ Le MRAP demande la pleine égalité des droits pour tous les résidents en France, y compris les droits politiques, dont le droit de vote à toutes les élections et l'éligibilité aux élections locales pour tous les résidents étrangers, après 5 ans de résidence.



Jacques TRICHET

## Mayotte : la "sous-France"

Depuis le vendredi 21 avril, l'opération Wuambushu a commencé sur l'île de Mayotte. Il ne s'agit rien de moins que de détruire des centaines d'habitations précaires, d'expulser près de 20 000 personnes supposées en situation irrégulière. Dans ces bidonvilles vivent des habitants aux statuts divers, dont des Français, des immigrés en situation régulière, des demandeurs d'asile et des migrants dépourvus de titre de séjour mais présents parfois depuis longtemps. Il y a de jeunes mineurs avec ou sans leur famille, de nombreux enfants nés sur l'île et d'après la loi, ni les uns ni les autres ne sont expulsables, pas plus que leurs parents...

Mais on peut douter que sur cette île, le droit, déjà entaché de nombreuses entorses et souvent bafoué, soit respecté lors de cette opération. Les expulsions se font de manière expéditive, séparant parfois les enfants de leurs parents. Dans les centres de rétention surchargés se trouvent de nombreux enfants, ce qui est interdit par les conventions internationales que la France a signées !

Quelle est l'origine de cette situation ?

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de sa politique coloniale, la France impose son "protectorat" sur l'archipel des Comores.

À l'époque des décolonisations, le 22 décembre 1974, elle organise un référendum d'autodétermination : 90 % des habitants se prononcent pour l'indépendance. Mais la France prend prétexte du vote minoritaire à Mayotte (35 %) pour maintenir l'île sous administration française.

Elle a promis la prospérité, mais elle a semé le désordre.

L'ONU, à de nombreuses reprises, a condamné l'occupation de Mayotte par la France et considère que ce territoire reste à décoloniser. Les Comoriens – y compris les Mahorais – sont chez eux dans tout l'archipel.

Le gouvernement comorien affirme que tout Comorien a le droit de s'installer à Mayotte et qu'il n'est pas tenu d'accueillir les personnes expulsées par la France. Il a d'ailleurs refusé le débarquement du premier navire qui a dû rebrousser chemin.

Face à la misère sociale qui explose à Mayotte, le gouvernement et son ministre de l'Intérieur répondent par encore plus de répression. Ce n'est pas une opération de police qui résoudra une situation effectivement devenue catastrophique du point de vue sanitaire et social : manque d'un habitat digne, d'emplois, d'infrastructures publiques... Ce n'est pas cette opération qui instaurera une vie décente et sûre à tous les habitants, dans la complète égalité des droits. C'est ce qu'a dit le 25 avril le tribunal de Mamoudzou qui a interdit la destruction du premier bidonville.

Tout doit être fait pour arrêter cette opération.

En décembre déjà, les membres de la Cimade ont été insultés et sommés de "quitter Mayotte" par un groupe de manifestants en écho de l'extrême droite les accusant d'être les "complices objectifs" de l'"immigration clandestine", présentée comme la cause de tous les maux.

C'est insupportable. Comme est insupportable la politique de ce gouvernement enfermé dans une spirale répressive qui fait le jeu de l'extrême droite.

C'est dans cette situation que des élu-es comme Salime Mdéré, vice-président du Conseil Départemental de Mayotte ont pu tenir des propos ignobles : "Je refuse de les appeler des gamins, ce sont des délinquants, des terroristes, des voyous.

À un moment donné il faut peut-être en tuer...". Le MRAP n'accepte pas que de tels propos d'un racisme et d'une violence inouïe puissent être tenus, encore moins par des élu-e-s. Il a porté plainte.

Au moment où le présent Pont Transcouleur sera publié, la situation aura évolué, mais le MRAP continuera d'exiger le respect des Droits de l'Homme.

## Saint-Brévin : 1200 en solidarité et contre les fabriques de la peur

Le 25 février nous étions 1200 à Saint-Brévin pour apporter notre soutien à tous les bréviinois, au maire et aux membres du Conseil municipal, aux parents d'élèves, pour réaffirmer notre attachement aux valeurs fraternelles d'accueil et de solidarité avec toutes les personnes qui fuient les guerres, les persécutions, les injustices.

En dépit des amalgames claironnés, y compris par des ministres, aucune donnée publique n'établit de lien entre immigration et délinquance. Pas plus que les immigrés ne "piquent" le boulot des Français ou font baisser les salaires. Pas plus qu'ils ne coûtent au pays dont ils sont des forces vives.

Les professionnels de la peur défilent à Saint-Brévin, à Callac, à Corlay dans les Côtes d'Armor, à Beysennac en Corrèze, à Thiverval-Grignon dans les Yvelines etc. Cette campagne nauséabonde attise la haine, la xénophobie et le racisme. Mais la preuve est faite depuis longtemps qu'il est possible et souhaitable de mettre en place des dispositifs pour accueillir dignement les exilés.

Les CADA peuvent en être un !

Le respect des droits des personnes migrantes, c'est le respect des droits de tous et toutes. Il n'y a pas d'étrangers sur cette Terre. Personne n'est illégal.

Augustin Grosdoy



## 150<sup>ème</sup> cercle de silence

Le 15 avril 2023 de 15h à 16h esplanade des Droits de l'Homme à Saint-Nazaire s'est tenu le 150<sup>ème</sup> cercle de silence ! Le 1<sup>er</sup> avait eu lieu en octobre 2006. Une centaine de personnes sont venues agrandir le cercle, appelant à l'égalité des droits pour tous les migrants et migrantes.





"Histoire(s) en partage" fut le thème décliné tout au long des Semaines 2023. La maison de quartier de La Bouletterie a accueilli la soirée d'ouverture, avec, au menu : "les blacks sisters" (harpe, violon et chant) et une restitution d'un voyage en Palestine de jeunes nazairiens partis à la rencontre de jeunes palestiniens.

## مشروع الشاعرات



Soukaina Habiballah © Hind Allich

Rasha Omran © dr

Carol Sansour © Dirk-Jan Vissers

Les poétesses arabes, venues du Maroc, de Syrie ou de Palestine ont évoqué la douleur de l'exil en sillonnant divers lieux de spectacle : le théâtre Athénor, les maisons de quartier, la bibliothèque Anne Franck, la Fraternité....



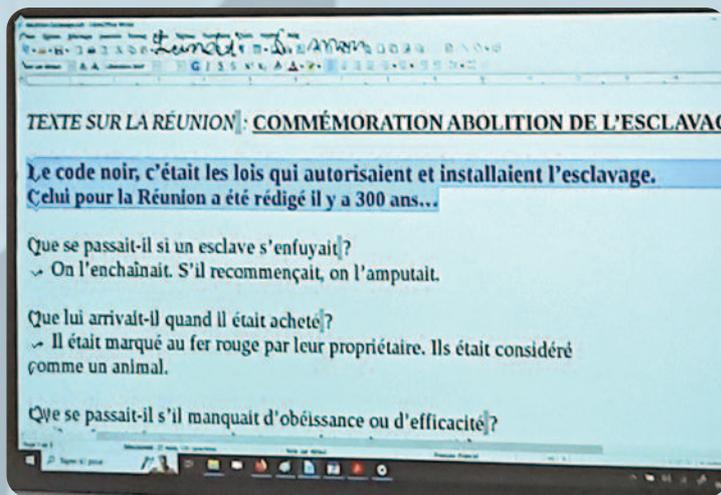
Lors de la venue de Soukaina Habiballah à la maison de quartier de La Bouletterie, des apprenants de l'atelier Français Langue Étrangère ont présenté des lectures de témoignages créées à l'issue d'ateliers d'écriture animé par Mamadou Sall.



Pour les écoles (14 classes), à l'issue d'une séance autour "du jeu de l'oie, jeu de loi", les classes ont préparé une lecture collective d'une pièce théâtrale "Histoire de France" d'Amine Adjina. Les présentations de ce travail ont été organisées dans les établissements scolaires et au théâtre Athénor pour les familles et les autres classes. Ici, école Gambetta.



Présentation d'un extrait d'"Histoire de France" à l'école Jean Jaurès.



Concernant la commémoration du 10 mai, la mairie a sollicité une classe de l'École Jean Zay pour participer à cet événement. Le MRAP est intervenu lors d'ateliers d'écriture pour élaborer les textes qui seront lus lors de cette cérémonie.

À la demande du club de Saint-Marc football, le comité est intervenu pour écrire une charte avec ses jeunes joueurs. Voir le site du MRAP de Saint-Nazaire pour le programme complet de cette intervention.



Catherine LE MAUFF

## On se bat ensemble, on gagne ensemble

*"J'aime le skate car on tombe et on se relève"  
 témoignage d'un apprenti*

Rémy Beaumont, formateur en Français, HG-EMC au CFA Michelet (Saint-Herblain) a invité le groupe de migrants apprenant le français avec des bénévoles du MRAP à se déplacer au CFA pour y rencontrer ses élèves de 1<sup>ère</sup> Bac Pro Travaux Publics. La rencontre a eu lieu le jeudi 30 mars : 12 migrants ont ainsi été accueillis au CFA par les 18 élèves de la classe.

Pour les migrants c'était l'occasion de rencontrer des jeunes, des adultes en reconversion et le modèle de formation par l'apprentissage. Un moyen aussi de se projeter dans une voie professionnalisante. Pour les apprentis cette rencontre a été un moyen de faire sortir de l'anonymat « les migrants », de contribuer à déconstruire des représentations et de se découvrir "Égaux et Fraternelles" comme les invite le thème de leur programme scolaire.

La rencontre s'est déroulée en 2 temps : un temps d'échanges en salle – où il a fallu être très créatif dans les modes de communication, le français étant encore insuffisamment maîtrisé par les apprenants du MRAP – et la découverte ensuite des ateliers. Guidés par les apprentis, les migrants ont essayé des gestes techniques, ont découvert outils et engins et mieux compris comment on se forme en France aux métiers des Travaux Publics. La visite du GRETA a permis d'échanger avec les formateurs en menuiserie, électricité et peinture, de voir – et admirer – les réalisations en cours et d'obtenir des informations sur le parcours des formations qui y sont dispensées. Une rencontre chaleureuse, des échanges enrichissants et l'envie de poursuivre ensemble encore un petit bout de chemin.

HG-EMC : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

CFA : Centre de formation des apprentis (ici, bâtiment et travaux publics, formation en alternance)

GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignements (formations pour adultes)



Emilia GILBERT

Il y a des liens profonds entre les fléaux du racisme et des discriminations et l'ensemble des problèmes de la société. L'actuelle crise sociale que traverse la France ne sera pas sans conséquences sur le monde de justice, d'égalité et de droit auquel nous aspirons.

Le système des retraites est un des acquis sociaux essentiels des luttes du siècle dernier. L'immense majorité de la population a exprimé et exprime encore son refus d'un nouveau recul de ce droit.

La crise n'est pas seulement sociale, elle est politique. Ainsi, à peine la loi immigration provisoirement remise, le gouvernement montre une fois de plus ses tendances autoritaires et illibérales ! Il a usé de toutes les stratégies institutionnelles pour contourner le rejet de sa réforme dont les ouvriers, les employés, les femmes, les premières de corvée seront les premières victimes. La démocratie représentative est en crise depuis de longues années.

La méfiance aggravée qui s'ensuit pour les institutions étatiques alimente toutes sortes de dérives populistes ou autoritaires. Le Rassemblement National observe de loin la situation, cultivant patiemment son image, à la fois de réceptacle de la colère et d'alternative gouvernementale crédible.

Le gouvernement réprime brutalement la colère qu'il a lui-même suscitée. Il enfonce encore un peu plus le pays dans la crise, remettant en cause le droit de manifester. Le racisme qui anime certains membres des forces de l'ordre se révèle encore.

Les forces politiques et syndicales avancent pourtant bien d'autres perspectives sociétales et financières possibles pour assurer l'avenir des retraites. Le gouvernement, lui, insiste sur les perspectives démographiques de la France et la nécessité de "travailler plus" pour créer plus de richesses. Mais, beaucoup ne croient plus à ses arguments et s'interrogent sur ses véritables motivations : déficit des caisses de retraites ? Satisfaction des marchés financiers ? Casser tout mouvement social comme l'avait fait Margaret Thatcher ? Un gouvernement enfermé dans une spirale répressive après s'être totalement coupé des aspirations populaires ?

Le MRAP réaffirme sa solidarité avec le mouvement de refus de la mise en application de la loi sur les retraites.

Augustin Grosdoy

## Brèves

### Un ami nous a quittés

*C'est avec beaucoup de tristesse que le MRAP a appris le décès de Jacques Gaillot, évêque d'Évreux puis après son éviction du diocèse d'Évreux, évêque de Partenia. M<sup>gr</sup> Gaillot a mené jusqu'à la fin de sa vie des combats admirables pour la dignité humaine et a été aux côtés du MRAP – il était membre de son comité d'honneur - dans de nombreuses luttes contre toutes les formes de racisme, pour la régularisation des sans papiers, pour la paix et le droit des peuples à décider de leur avenir.*



Photo © AFP

### Hommage à Toussaint Louverture

*Le 7 avril dernier au Panthéon, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) a rendu hommage à Toussaint Louverture à l'occasion du 220<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort au Fort de Joux, là où Napoléon Bonaparte l'avait déporté en 1802, sans procès. En saluant la mémoire de cet acteur majeur de la Révolution dans les Antilles, la FME a souhaité marquer le rôle éminent que le combat pour l'abolition de l'esclavage a jouée dans la construction des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.*



### Ghetto de Varsovie

*Le MRAP a participé le 21 avril à Paris aux célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie. C'est en effet le 19 avril 1943 que la population juive du ghetto s'est insurgée contre l'occupant nazi en un combat désespéré contre la haine et la barbarie.*

### Rwanda : ne pas oublier

*Le Rwanda a commémoré, le vendredi 7 avril, le 29<sup>ème</sup> anniversaire du génocide des Tutsis, et aussi du massacre des Hutus modérés, la terrible tuerie qui, du 7 avril au 17 juillet 1994, a fait, en 100 jours, environ 800 000 morts. Le MRAP se souvient aussi de cette page de l'histoire, une des plus sombres de l'humanité, qu'il nous faut comprendre pour éviter qu'elle se reproduise ailleurs dans le monde.*

### Journée internationale des Roms

*Le 8 avril est la journée internationale des Roms, date anniversaire du premier congrès international de l'Union Romani Internationale (Londres 1971). La lutte contre le racisme et les discriminations qui frappent cette population depuis des siècles et dans toute l'Europe est toujours d'actualité. Les Roms restent et de loin la minorité la plus victime de préjugés et d'un rejet qui peut prendre des formes très violentes comme à Villeron (Val d'Oise) le 29 janvier (le MRAP est partie civile aux côtés du collectif National Droits de l'Homme Romeurope dont il est membre).*

### Tunisie

*Kaies Saïed, Président de la Tunisie, a appelé à des "mesures urgentes" contre l'immigration clandestine de ressortissants d'Afrique subsaharienne, répétant qu'elle est "source de violence et de crimes" visant à "changer la composition démographique du pays". Les bons vieux discours démagogiques ont franchi la Méditerranée, dans le sens nord-sud. Et ils ne sont pas sans effet alors que le racisme anti-noirs est présent, depuis longtemps, en Afrique du Nord. Des milliers de migrants d'Afrique subsaharienne ont perdu leur emploi et reprennent la route de l'exil. De nombreux démocrates tunisiens ont manifesté contre cette infamie raciste.*

### Soudan

*Le 15 avril 2023, les habitants de Khartoum et d'autres villes du Soudan se sont réveillés sous le bruit des armes. De violents combats opposent deux factions de l'armée soudanaise au pouvoir depuis le putsch de 2021. De nombreux civils sont les premières victimes de ces affrontements armés. Le Soudan est un de ces pays d'Afrique dont la richesse du sous-sol et la position stratégique sur la Mer Rouge attirent depuis longtemps les convoitises des grandes puissances et de ses voisins (Égypte, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Russie, Chine...)*

### Enfants de Syrie

*La France a rapatrié, le 24 janvier, 15 femmes et 32 enfants qui étaient détenus dans un camp pour jihadistes du Nord-Est syrien. Les femmes, qui avaient rejoint le groupe État islamique, ont été remises à la justice et séparées des enfants. Elles vont être jugées devant des cours d'assises spéciales. Leurs enfants ne sont en rien responsables des actes reprochés à leurs parents, ils n'ont pas choisi d'être nés en Syrie ou en Irak. Ils doivent être protégés.*

### Femmes afghanes

*Dans une tribune au « Monde » publiée le 21 avril 2023, plus de 350 personnalités ont demandé aux autorités françaises la mise en place d'un programme d'accueil humanitaire d'urgence pour les Afghanes qui ont fui au Pakistan ou en Iran. En Afghanistan, où les fillettes ne peuvent plus aller à l'école au-delà de 12 ans, les femmes n'ont plus le droit d'accès à l'université, la majorité des femmes n'ont plus le droit de travailler, plongeant d'innombrables familles dans la pauvreté. Les filles et les femmes sont enfermées, traquées, battues, en toute impunité. Coupables de tout, elles ne valent plus rien. Les signataires demandent aux autorités françaises, si promptes à affirmer conduire une diplomatie féministe, de permettre l'accès à notre territoire aux femmes afghanes.*

### Contrat d'engagement républicain

*Pour la défense des libertés associatives, contre le Contrat d'allégeance au pouvoir, le comité de défense des libertés associatives - Région Nazairienne a organisé le mercredi 29 mars une réunion-débat sur le "Contrat d'Engagement Républicain" avec Jean-Michel Ducomte, responsable associatif et avocat honoraire. Dans une salle bien garnie : (80 présents), l'invité a repris l'ensemble des problématiques liées aux attaques contre les libertés associatives.*

### Zemmour condamné

*La cour de cassation a cassé le 21 février 2023 un arrêt de la cour d'appel de Paris qui relaxait Eric Zemmour des poursuites engagées contre lui pour provocation à la haine raciale s'agissant de propos tenus lors de la "convention de la droite" en octobre 2019. La cour d'appel avait fait valoir que ses propos "ne visent pas l'ensemble des Africains, des immigrés ou des musulmans mais uniquement des fractions de ces groupes". Avec d'autres associations, le MRAP avait saisi la cour de cassation qui a confirmé que les immigrés originaires d'Afrique de confession musulmane constituent bien un groupe visé par la provocation à la haine raciale.*

### UCIJ2023 29 avril

*Le collectif national UCIJ2023 créé en écho au collectif de 2006 pour lutter contre la loi immigration de N. Sarkozy dénonce le projet gouvernemental concernant l'asile et l'immigration. Il exige une politique migratoire d'accueil et a appelé à manifester le samedi 29 avril.*

### Loi Kasbarian-Bergé

*La proposition de loi "visant à protéger les logements contre l'occupation illicite" est d'une grande brutalité à l'égard des plus fragiles alors que notre pays s'enfonce dans la crise du logement. Elle criminalise les locataires, les sans-logis, les salariés. Elle incitera au renchérissement des logements et des loyers sans se préoccuper du désastre social qu'elle va engendrer. Les expulsions de squatteurs se font le plus souvent sans proposition de relogement.*

Destiné aux Nantais qui ont de faibles ressources, le dispositif Carte Blanche proposé par la Ville de Nantes leur donne accès à de nombreuses offres culturelles et sportives à tarif réduit.

Le MRAP dispose d'une carte associative et permet, à ce titre, de faire bénéficier de ces avantages aux personnes inscrites aux cours de français. Plusieurs sorties ont ainsi été organisées ces derniers mois : comédie musicale au TNT, concert lors de la Folle Journée, séance de cinéma au Katorza, match de volley féminin à Mangin Beaulieu. Le 24 mars, 11 personnes ont pu assister à un match de basket pro à la Trocardière. Un match de futsal est proposé en mai au palais des sports de Beaulieu. Ces actions, qui s'inscrivent dans la continuité de nos démarches pour l'accès des exilé.es aux musées nantais, leur permettent de découvrir des pans de la culture française et de participer à des manifestations habituellement hors de leur portée.



Pierre LEGOUX



Martine RICQUIER

## Les routes de l'exil : Game over !

Le collectif "Uni.e.s contre une immigration jetable" de la région nazairienne a présenté vendredi 21 avril "Les routes de l'exil : Game over !", la conférence théâtralisée d'Irène Rivière au Jean-Bart à Saint-Nazaire. Devant une salle comble (250 places), elle explique entre humour et émotion, enquêtes et témoignages, la situation absurde créée par les politiques migratoires européennes de ces 20 dernières années. "Tout ce qui est mis en place pour refouler, enfermer, effacer...". Sa performance a été longuement applaudie. L'émotion créée par les échos des témoignages de migrants.e.s qui ont subi les traumatismes du départ et de la traversée pleines d'embûches trop souvent mortelles, a été largement partagée.

## Enfermement d'enfants

Quelques faits qui devraient défrayer la chronique... La France a déjà été condamnée à 9 reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme, pour traitement inhumain et dégradant infligé aux enfants enfermés dans des lieux de rétention, mais cela ne l'empêche pas de continuer...

La Cimade a compté 3 135 enfants enfermés en rétention en 2021 dont l'immense majorité à Mayotte. Enfermés – ou non - avec leur famille, ils sont confrontés à des événements traumatisants au mépris de leurs droits et de leur santé mentale.



À Menton, d'après les autorités, 1 108 mineurs ont été refoulés en 2021. L'Anafé, Médecins du Monde, Amnesty International France, La Cimade et Médecins sans Frontières qui suivent la situation à la frontière franco-italienne signalent qu'une cinquantaine de mineurs isolés ont rejoint un gymnase à Menton en fin de matinée le 19 avril dans l'attente d'une prise en charge par le département. Ils avaient été enfermés (jusqu'à 2 jours pour certains) dans des "locaux privés de liberté" au poste de la police aux frontières, en contravention à la Convention internationale des droits de l'enfant. Au moins 5 d'entre eux ont été refoulés vers l'Italie en toute illégalité car ils auraient dû être protégés par l'Aide sociale à l'enfance. La tendance sera la même pour 2023.

## Vos contacts MRAP

### NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,  
44100 Nantes  
tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58  
courriel : mrappnantes@hotmail.com  
**Pour adhérer au MRAP :**  
site web national : <http://www.mrap.fr>

### St-NAZAIRE

**Point de rencontre chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois à 20h**  
Maison des associations (Agora),  
2 bis rue A. de Mun,  
44600 St-Nazaire  
tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35  
courriel : [mrapp-saint-nazaire@orange.fr](mailto:mrapp-saint-nazaire@orange.fr)

**mrapp** Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples  
43 boulevard de Magenta 75010 Paris  
Tél. 01.53.38.99.99 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [adh@mrapp.fr](mailto:adh@mrapp.fr)

**BULLETIN D'ADHÉSION 2023**

**A renvoyer à :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

**J'ADHÈRE AU MRAP**  
Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700€	<input type="checkbox"/> 20 €
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €

Adhésion de soutien : \_\_\_\_\_ €

**JE M'ABONNE A DIFFERENCES**  
La revue trimestrielle du MRAP 24 €

**DEDUCTION FISCALE**  
Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

**VIE DU MOUVEMENT**  
Rendez-vous sur le site Internet du MRAP : [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr)

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit.e sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

Racisme, discrimination, xénophobie	International
Education	Extrême droite
Roms, Tsiganes et Gens du Voyage	Migrations

J'adhère pour la première fois  
 Je renouvelle mon adhésion

**PRELEVEMENT** Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA et nous le renvoyer accompagné de votre RIB-IBAN. Veuillez compléter les champs marqués \*

Nom du créancier : MRAP FR7922433827 - 43, boulevard de Magenta - 75010 PARIS - France  
Coordonnées de votre compte : \_\_\_\_\_

\*Montant de la cotisation = Différences : \_\_\_\_\_ €  
N° d'identification internationale du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number) : \_\_\_\_\_

Prélèvement trimestriel  Prélèvement annuel   
Cochez la case souhaitée

Type de paiement :  paiement récurrent/répétitif  
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code) : \_\_\_\_\_

\*Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
\*Signature : \_\_\_\_\_

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le MRAP à donner des instructions à votre banque pour débiter votre compte du montant de votre cotisation. Pour toute réclamation relative à votre prélèvement ou pour toute modification ou révocation de votre prélèvement, contactez le MRAP. Prélèvement autorisé - sans frais - hebdomadaire (trimestriel) - mars, juin, septembre et décembre.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : Vous acceptez que le MRAP enregistre et utilise vos données pour communiquer avec vous et vous informer. Le MRAP s'engage, pour protéger la confidentialité de vos données, à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données avec d'autres organismes ou entreprises. Les paramètres de vos données sont réglés conformément à la loi n°2018-101 du 20 Jan 2018. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site Internet : [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr)

Maquette journal Relecture Imprimé à Nantes par :

Jean-Charles RICQUIER Myriam AUGER